

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE- UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DECISION N°2019-053/DG-ANICT/ DU 23/07/2019

**Portant ouverture des Droits de Tirage Spéciaux 2019
sur les Fonds de mise en œuvre de l'Extrant n°3 du PAD
Financement Ambassade du Danemark**

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la Convention de Coopération entre le Gouvernement du Danemark et le Gouvernement du Mali, signée le 29 mai 2017 et relative au Programme Pays pour le Mali 2017- 2022 ;
- Vu l'Accord bilatéral entre le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark et le Ministère en charge de la Décentralisation au Mali, signé le 30 mai 2017 intitulé « L'Engagement de développement relatif à l'appui au Ministère en charge de la Décentralisation » ;
- Vu la loi N°90-110/AN-RM du 18 octobre 1990, modifiée, portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des établissements publics à caractère administratif ;
- Vu la loi N°00-042 du 07 juillet 2000 portant création de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi N°07-072 du 26 décembre 2007 relative au Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT)
- Vu la loi N°2013-031 du 23 juillet 2013 portant approbation du code de transparence dans la gestion des finances publiques au Mali ;
- Vu la loi N°2017-051 du 02 octobre 2017, portant Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi N°2017-052 du 02 octobre 2017, déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales ;
- Vu le décret N°00-386 / P-RM du 10 aout 2000 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales ;
- Vu le décret N°08- 278 / P-RM du 15 mai 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales ;
- Vu le décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant sur le code des marchés publics et des délégations de service public ;
- Vu le décret N° 2018-0009/P-RM du 10 janvier 2018 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu les conclusions de la mission de la revue technique du DED, commanditée par l'Ambassade Royale du Danemark en janvier 2019 ;
- Vu le mode opératoire pour le financement danois des investissements, des collectivités via le FNACT d'avril 2019
- Vu le Manuel des procédures applicable au Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales(FNACT) de 2010
- Vu l'exigence de l'utilisation transparente et efficace par les Collectivités Territoriales des subventions accordées dans le cadre de la mobilisation des ressources du FNACT visée par l'Extrant n°3 du document d'Engagement de développement relatif à l'appui au Ministère en charge de la décentralisation ;
- Vu l'Accord subsidiaire pour la gestion des fonds de mise en œuvre de l'extrant n°3 du Programme d'Appui à la décentralisation signé le 18 juillet 2019 entre l'ARD et l'ANICT ;

- Vu la lettre de l'ARD du 19 juillet 2019 notifiant à l'ANICT l'accord de financement des projets de 79 communes dans le cadre de la mise en œuvre de l'extrant n°3 du PAD au titre de l'année 2019 ;
- Vu les nécessités de service,

DECIDE

Article I :

Les Droits de Tirage Spéciaux (DTS) sont ouverts sur la Dotation d'Investissement (DIN) du FNACT au titre de l'année 2019 pour un montant total de cinq milliards huit cent douze millions soixante mille (5.812.060.000) francs CFA sur le financement de l'Ambassade Royale du Danemark.

Ils sont mobilisables sous la maîtrise d'ouvrage communale et les marchés sont passés en TTC.

Article II :

Conformément à la notification des fonds par l'Ambassade Royale du Danemark, 79 communes des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti sont bénéficiaires de ce financement pour la réalisation des projets retenus de dans le cadre de la mise en œuvre de l'extrant n°3 du Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) de l'Ambassade Royale du Danemark au titre de l'année 2019.

Article III :

Les Droits de Tirage Spéciaux des communes bénéficiaires de la région de Kayes sont arrêtés à la somme de deux milliards cent cinquante un millions deux cent quarante mille (2.151.240.000) francs CFA et affectés comme suit :

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX FINANCEMENT DANEMARK	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE		PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
01101	Bafoulabé	109 380 000	Construction de 6 salles de classe + équipement Direction + latrines+ clôture 400 ml à l'école 1	Bafoulabé	80 161 000	4 219 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Wassalo	23 750 000	1 250 000
01102	Bamafélé	168 760 000	Construction et équipement de 6 salles de classe + Direction+ latrines +clôture 400 ml	Badioké	80 161 000	4 219 000
			Construction et équipement de 6 salles de classe + Direction+ latrines +clôture 400 ml	Sonfara	80 161 000	4 219 000
01105	Diokéli	111 080 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 400 ml	Farabanding	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 400 ml	Kéniekénieko	52 763 000	2 777 000
01106	Gounfan	111 080 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines +clôture 400 ml	Boulomba	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines +clôture 400 ml	Djimékourou	52 763 000	2 777 000
01111	Oualia	111 080 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines + clôture 400 ml pour premier cycle	Oualia	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines + clôture 400 ml pour premier cycle	Badumbé	52 763 000	2 777 000
TOTAL CERCLE DE BAFOLABE		611 380 000			580 811 000	30 569 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
01201	Béma	111 080 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 400ml	Hacil Barké,	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 400ml	Badiané Maure	52 763 000	2 777 000
01203	Dianguirdé	36 840 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines	Torodo	34 998 000	1 842 000
01206	Dioumara K	86 380 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines pour le 1er cycle + Clôture 400 ml	Siranguédou	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + Latrines pour le 2ème cycle	Dioumara	29 298 000	1 542 000
01207	Fassoudébé	42 000 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Dioba	23 750 000	1 250 000
			Construction d'un centre d'accueil	Fassoudébé	16 150 000	850 000
01208	Fatao	40 000 000	Aménagement d'un ha de périmètre maraicher	Diabira	19 000 000	1 000 000
			Aménagement d'un ha de périmètre maraicher	Mountansoninké	19 000 000	1 000 000
01211	Guédébiné	80 540 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + clôture 400 ml + latrines	Guédébiné	52 763 000	2 777 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Diakamody	23 750 000	1 250 000
01213	Lambidou	40 000 000	Réalisation d'un périmètre maraicher	Singoné	19 000 000	1 000 000
			Réalisation d'un périmètre maraicher	Koumarenga,	19 000 000	1 000 000
01214	Madiga Sacko	37 000 000	Clôture d'un CSCOM	Madiga Sacko	11 400 000	600 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Guédégouilé,	23 750 000	1 250 000
01215	Sansankidé	77 740 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + clôture 400 ml pour le second cycle	Sansankidé	50 103 000	2 637 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Sanguamadina	23 750 000	1 250 000
TOTAL CERCLE DE DIEMA		551 580 000			524 001 000	27 579 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
01302	Colimbiné	50 000 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Kouroukoulou	23 750 000	1 250 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Kanamakounou	23 750 000	1 250 000
01303	Diamou	96 080 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 240 ml	Bangassi	45 638 000	2 402 000
			Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines + clôture 240 ml	Sabouciré	45 638 000	2 402 000
01305	Falémé	28 840 000	Construction de 3 salles de classe + équipement pour un second cycle	Diboli	27 398 000	1 442 000
01308	Gouméra	91 000 000	Construction d'un marché	Balou	45 600 000	2 400 000
			Logement des enseignants +Latrines	Balou	40 850 000	2 150 000
01309	Guidimaka K K	61 840 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines	Sélékété-Gagny	34 998 000	1 842 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Ambidédi	23 750 000	1 250 000
01310	Hawadembaya	71 440 000	Clôture des écoles de Lomba (400 ml) et Kounda (400 ml)	Lomba et Kounda	35 530 000	1 870 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement+Direction	Séroumé	32 338 000	1 702 000
01312	Kayes	65 680 000	Construction de 6 salles de classe + équipement +direction+latrines	Lafiabougou	62 396 000	3 284 000
01313	Kemené Tambo	94 520 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement + Latrines	Tambonkané	34 998 000	1 842 000
			Construction de 6 salles de classe + équipement	Ambidédi Poste	54 796 000	2 884 000
01316	Koussane	74 840 000	Aménagement d'une plaine (petits Barrages)	Sirimoulou	43 700 000	2 300 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement pour un 1er cycle	Koussané	27 398 000	1 442 000
01317	Liberté Dembaya	81 840 000	Construction de 3 salles de classe + équipement + direction + latrines	Banzana	34 998 000	1 842 000

			Construction d'un marché	Diyala	42 750 000	2 250 000
01318	Logo	90 680 000	Construction de 6 salles de classe + équipement+Direction + latrines	Sambaga	62 396 000	3 284 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Sabouciré	23 750 000	1 250 000
01321	Sadiola	50 000 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Kobokotossou	23 750 000	1 250 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Kakadian	23 750 000	1 250 000
01324	Segala	73 680 000	Construction de 3 salles de classe + équipement+Direction + latrines	Ségalaba	34 998 000	1 842 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement+Direction + latrines	Mamacita	34 998 000	1 842 000
01325	Sero Diamanou	57 840 000	Construction de 3 salles de classe + équipement +direction+latrines	Kontéla	34 998 000	1 842 000
			Construction et équipement d'une salle Echographie	Séro	19 950 000	1 050 000
TOTAL CERCLE DE KAYES		988 280 000			938 866 000	49 414 000

Article IV:

Les Droits de Tirage Spéciaux des communes bénéficiaires de la région de Koulikoro sont arrêtés à la somme de cinq cent soixante-dix millions trois cent quarante mille (570.340.000) francs CFA et affectés comme suit :

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX FINANCEMENT DANEMARK	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE		PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
02403	Bossofala	53 840 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement	Néguélabougou	27 398 000	1 442 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Djinina	23 750 000	1 250 000
02406	Diago	37 400 000	Clôture des écoles de N'Goro (400 ml) et Sogoloumbougou (400 ml)	N'Goro et Sogoloumbougou	35 530 000	1 870 000
02410	Dio Gare	55 540 000	Construction de 3 salles de classes + Direction+ équipement + Latrines + clôture 400 ml	Dioba	52 763 000	2 777 000
02417	Kambila	55 240 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines + clôture 400 ml	Tiénéguebougou	52 478 000	2 762 000
02423	Ngabakoro Droit	36 840 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction + Latrines	Banankoro	34 998 000	1 842 000
02425	Niagadina	52 500 000	Clôtures des écoles de Niagadina (434 ml) et Nanguila (363 ml)	Niagadina et Nanguila	35 625 000	1 875 000
			Réalisation de 3 forages équipés de PMH	Niagadina, Manfara et Nanguila	14 250 000	750 000
02427	Ntjiba	36 840 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines	Boumoundo	34 998 000	1 842 000
TOTAL CERCLE DE KATI		328 200 000			311 790 000	16 410 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX FINANCEMENT DANEMARK	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE		PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
02504	Massantola	73 680 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines	Kolon	34 998 000	1 842 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines	Fougan	34 998 000	1 842 000
02501	Didiéni	20 540 000	Clôture de l'école A de Diédiéni (440 ml)	Didiéni	19 513 000	1 027 000
02505	Nonkon	36 840 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines	Manitiola	34 998 000	1 842 000

02510	Tioribougou	111 080 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines+clôture 400 ml pour second cycle	Tioribougou	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + Direction+Latrines +clôture 400 ml pour premier cycle	Doribougou	52 763 000	2 777 000
TOTAL CERCLE DE KOLOKANI		242 140 000			230 033 000	12 107 000

Article V:

Les Droits de Tirage Spéciaux des communes bénéficiaires de la région de Ségou sont arrêtés à la somme de deux milliards deux cent cinquante-sept millions deux cent soixante mille (2.257.260.000) francs CFA, affectés comme suit :

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
04103	Dougoufié	111 080 000	Construction de 3 salles de classe + équipement + Direction + latrines + clôture 400 ml	Nioronwèrè	52 763 000	2 777 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement + Direction + latrines + clôture 400 ml	Magnambougou	52 763 000	2 777 000
04105	Kalaké	113 400 000	Construction de 3 salles de classe + équipement + Direction + clôture 400 ml pour le 2ème cycle + forage équipé de PMH	Kalaké	53 865 000	2 835 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement + clôture 400 ml pour le 1er cycle + forage équipé de PMH	Kalaké	53 865 000	2 835 000
04106	Konobougou	127 020 000	Construction de 6 salles de classe + équipement + Latrines + clôture 400 ml	Dioni-Sidy	77 311 000	4 069 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement + clôture 360 ml pour le second cycle B	Konobougou	43 358 000	2 282 000
04107	Ngassola	58 540 000	Réalisation d'un puits à grand diamètre +PMH	N'Gassola	8 550 000	450 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement +latrines + clôture 400 ml	Nasségouéla	47 063 000	2 477 000
04108	Sanando	55 540 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement +Direction + Latrines+ clôture 400 ml	Koni	52 763 000	2 777 000
04109	Somo	50 000 000	Construction d'un marché	Somo	47 500 000	2 500 000
04110	Tamani	50 000 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Sokoungo	23 750 000	1 250 000
			Réalisation d'une adduction d'eau	Koniwèrè	23 750 000	1 250 000
04111	Tesslera	49 540 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement +latrines+ clôture 400 ml	Dougasso	47 063 000	2 477 000
TOTAL CERCLE DE BAROUELI		615 120 000			584 364 000	30 756 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX FINANCEMENT DANEMARK	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE		PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
04204	Diéna	28 840 000	Construction de 3 salles de classe + équipement	Diéna	27 398 000	1 442 000
04205	Dougouolo	18 700 000	Clôture d'une école de second cycle (400 ml)	Dougouolo	17 765 000	935 000
04208	Kazangasso	30 000 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Wassasso	23 750 000	1 250 000
			Réalisation d'un forage équipé d'une PMH	BEH	4 750 000	250 000
04211	Kouladougou	10 000 000	Equipement forage en pompe solaire et chateau		9 500 000	500 000
04212	Niala	55 540 000	Construction et équipement de 3 salles de classe + direction + Latrines+ clôture 400 ml	Kozambougou	52 763 000	2 777 000
04215	Tiémena	36 840 000	Consruction de 3 salles de classe + équipement + direction + Latrines	Maréla	34 998 000	1 842 000
04217	Yangasso	41 840 000	Construction de 3 salles de classe + Direction + équipement +latrines	Djigonso	34 998 000	1 842 000
			Réalisation d'un forage équipé d'une PMH	Niana markala	4 750 000	250 000
TOTAL CERCLE DE BLA		221 760 000			210 672 000	11 088 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
04502	Dah	28 840 000	Construction et équipement de 3 salles de classe	Noungosso Katala	27 398 000	1 442 000
04503	Diakourouna	61 840 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Diakourana Nirisso	23 750 000	1 250 000
			Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines	Kagolosso Bambara	34 998 000	1 842 000
04504	Dieli	171 760 000	Construction et équipement de 9 salles de classe + Direction + Latrines + clôture 400 ml pour le 1er cycle + Forage équipé PMH	Diéli-Felenso	105 659 000	5 561 000
			Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines + clôture 400 ml + Forage équipé PMH	Gounisso Bambara	57 513 000	3 027 000
04510	Kava	98 000 000	Construction et équipement de 6 salles de classe + Direction + électrification solaire + clôture	Hérémakono 2ème cycle	85 500 000	4 500 000
			Rénovation de 03 salles de classe	Hérémakono 2ème cycle	7 600 000	400 000
04511	Moribila	36 840 000	Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines	Sounouka	34 998 000	1 842 000
04513	Niasso	12 000 000	Réalisation d'un forage équipé d'une PMH au second cycle	Niasso	4 750 000	250 000
			Construction d'une salle d'accouchement + équipement	Niasso	6 650 000	350 000
04514	Ngoa	28 840 000	Construction et équipement de 3 salles de classe	Dalla	27 398 000	1 442 000
04515	Ntorosso	73 680 000	Construction de 3 salles de classe+ équipement +Direction + Latrines	Samakele tonfonso	34 998 000	1 842 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement +Direction + Latrines	N'torosso Sokourani	34 998 000	1 842 000
04522	Ténen	55 840 000	Réalisation d'une adduction d'eau	Kotina	23 750 000	1 250 000
			Construction de 3 salles de classe+ équipement + latrines	Konda	29 298 000	1 542 000
TOTAL CERCLE DE SAN		567 640 000			539 258 000	28 382 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE		PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
04617	Massala	28 840 000	Construction de 3 salles de classe + équipement	Gourély	27 398 000	1 442 000
04618	Ngara	96 840 000	Construction d'un marché	Nango	57 000 000	3 000 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement + direction + Latrines	Diado	34 998 000	1 842 000
04620	Pelingana	159 360 000	Construction de 6 salles de classe + équipement + direction + Latrines + clôture 300 ml	Faira	75 696 000	3 984 000
			Construction de 6 salles de classe + équipement + direction + Latrines + clôture 300 ml	Moussokorobougou	75 696 000	3 984 000
04623	Saminé	61 840 000	Réalisation d'une adduction d'eau	N'djila	23 750 000	1 250 000
			Construction de 3 salles de classe + équipement + Direction + Latrines	Mantana	34 998 000	1 842 000
04625	Sebougou	84 380 000	Construction de 6 salles de classe + équipement + direction + Latrines	Sébougou	62 396 000	3 284 000
			Clôture de l'école de Sékoro 400 ml	Sékoro	17 765 000	935 000
04626	Segou	100 000 000	Construction et équipement de 6 salles de classes électrifiées avec système d'adduction d'eau sommaire	Quartier COMATEX	95 000 000	5 000 000
TOTAL CERCLE DE SEGOU		531 260 000			504 697 000	26 563 000

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
04704	Koula	41 840 000	Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines + Forage équipé de PMH	Bambara	39 748 000	2 092 000
04707	Mandiakuy	73 680 000	Construction et équipement de 6 salles de classe + Direction + Latrines	Kona	62 396 000	3 284 000
			Construction et équipement d'une salle d'hospitalisation	Kétou	7 600 000	400 000
04709	Sanekuy	68 540 000	Construction et équipement d'une salle d'hospitalisation	Tirila	7 600 000	400 000
			Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines + clôture 400 ml pour le second cycle + Forage équipé d'une PMH	Dogodogo	57 513 000	3 027 000
04711	Tominian	79 740 000	Clôture 400 ml + Direction + équipement du second cycle de Tominian	Tominian	22 990 000	1 210 000
			Construction et équipement de 3 salles de classe + Direction + Latrines + clôture 400 ml	Kagnan	52 763 000	2 777 000
04712	Yasso	57 680 000	Construction de 3 salles de classe +Equipement	Bora	27 398 000	1 442 000
			Construction de 3 salles de classe +Equipement	Simasso	27 398 000	1 442 000
TOTAL CERCLE DE TOMINIAN		321 480 000			305 406 000	16 074 000

Article VI:

Les Droits de Tirage Spéciaux des communes bénéficiaires de la région de Mopti sont arrêtés à la somme de huit cent trente-trois millions deux cent vingt mille (833.220.000) francs CFA et affectés comme suit :

DESIGNATION		DROITS DE TIRAGE SPECIAUX	AFFECTATION DES RESSOURCES		EMPLOIS DES RESSOURCES	
CODE	COMMUNE	FINANCEMENT DANEMARK	PROJETS	SITES	TRAVAUX ET FOURNITURES	SUIVI ET CONTRÔLE
05601	Bassiro	55 540 000	Construction de 3 salles de classe +Direction +Equipement + Latrines + clôture 400 ml	Tomonthiera	52 763 000	2 777 000
05604	Fatoma	150 000 000	Construction d'un marché	Fatoma	142 500 000	7 500 000
05608	Kounari	150 000 000	Réhabilitation de la piste agricole Fatoma-Tiroguel 15 Kms	Fatoma-Tiroguel	142 500 000	7 500 000
05609	Mopti	420 000 000	Réhabilitation du groupe scolaire Robert Cissé comprenant 55 salles de classe+ 10 Directions + salle informatique + un bloc scientifique + équipement + 20 latrines+ un dispensaire + terrain de basket+ forage + mur de clôture + aménagement cour	Mopti- Quartier Gangal	237 500 000	12 500 000
			Construction de 16 salles de classe + 3 directions+ équipement à l'école de Samassory Nientao	Mopti- Quartier Gangal Mossinkoré	161 500 000	8 500 000
05613	Sio	57 680 000	Construction de 3 salles de classe + Equipement	Somadougou,	27 398 000	1 442 000
			Construction de 3 salles de classe + Equipement	Soufroulaye	27 398 000	1 442 000
TOTAL CERCLE DE MOPTI		833 220 000			791 559 000	41 661 000

Article VII:

Les investissements dans les secteurs soumis à des normes édictées par les départements ministériels sont dispensés d'études architecturales (Education, Santé).

Article VIII:

Les Etudes d'Impact Environnemental et Social, les études géophysiques et toutes autres études techniques préalables sont à la charge des communes bénéficiaires chacune en celles qui la concernent.

Article IX:

Le suivi et contrôle de tous les investissements financés dans le cadre de la présente notification Droits de Tirage Spéciaux est obligatoire et les frais ne sauraient excéder les 5% des DTS.

Article X:

La mise en service des investissements réalisés et leur entretien d'une manière durable sont obligatoires et relèvent de la responsabilité des communes bénéficiaires.

Article XI:

La date limite de mobilisation des ressources notifiées par ces Droits de Tirage Spéciaux est fixée au 31 décembre 2019.

Article XII:

L'Agent Comptable de l'ANICT et les Chefs d'Antenne régionale de Kayes, Koulikoro, Ségou et Mopti sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Original.....01
- Antenne Régionale de Kayes.....01
- Antenne Régionale de Koulikoro.....01
- Antenne Régionale de Ségou.....01
- Antenne Régionale de Mopti.....01
- Communes bénéficiaires.....79
- ARD.....01
- Division Informatique et Communication.....01
- SAF.....01
- Comptabilité ANICT01
- Division Suivi et Evaluation.....01
- Archives.....01



Le Directeur Général

Modibo CISSE
Chevalier de l'Ordre National